

LA TYRANNIE DU PLAISIR

Du même auteur

Les Jours terribles d'Israël

Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1974

Les Confettis de l'Empire

Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1976

Les Années orphelines

Seuil, coll. « Intervention », 1978

Un voyage vers l'Asie

Seuil, 1979, et coll. « Points Actuels » n° 37

Un voyage en Océanie

Seuil, 1980, et coll. « Points Actuels » n° 49

L'Ancienne Comédie

roman, Seuil, 1984

Le Voyage à Keren

Arléa, 1988, prix Roger Nimier

L'Accent du pays

Seuil, 1990

Cabu en Amérique

(en collaboration avec Cabu)

Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1990

Sauve qui peut à l'Est

Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1991

Le Rendez-vous d'Irkoutsk

Arléa, 1991

La Colline des Anges

(avec Raymond Depardon)

Seuil, 1993, prix de l'Astrolabe

La Route des Croisades

Arléa, 1993, et Seuil, coll. « Points », 1995

La Trahison des Lumières

Seuil, 1995, prix Jean-Jacques Rousseau, et coll. « Points », 1996

Écoutez voir !

Arléa, 1996

La Porte des Larmes

(avec Raymond Depardon)

Seuil, 1996

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

LA TYRANNIE DU PLAISIR

ÉDITIONS DU SEUIL
27, rue Jacob, Paris VI^e

ISBN 2-02-028949-0

© Éditions du Seuil, janvier 1998

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Pour Ariane et Léa

Note d'intention...

Poser clairement et sans faux-fuyants la question de la morale sexuelle – c'est-à-dire de la place de l'interdit – dans une société moderne, telle est l'ambition de ce livre. Depuis près d'une génération, nous vivions dans l'illusion que cette question ne se posait plus. Aujourd'hui, l'illusion se dissipe, mais un étrange et tumultueux désarroi la remplace. Ne sachant plus très bien où elles en sont, nos sociétés cherchent douloureusement leurs repères. C'est à cette quête que l'on voudrait contribuer.

Deux intentions, assez simples dans leur principe, président à la rédaction de cet ouvrage. Je voudrais, d'abord, échapper, autant que possible, à la subjectivité frémissante et au manichéisme qui prévalent aujourd'hui dès qu'il est question de sexualité ou, pire encore, de morale sexuelle. Nos débats, à ce sujet, s'enferment inmanquablement dans une alternative que, pour ma part, je refuse : permissivité claironnante ou moralisme nostalgique. Nous n'aurions d'autres choix que celui-ci. A propos du plaisir et de sa « régulation », nous serions condamnés au noir ou au blanc, à la raideur moralisante ou à l'irresponsabilité libertaire. Presque toujours, les livres traitant de la sexualité sont ainsi habités par une « intention » – avouée ou inavouée – qui en limite la portée. Soit ils sacrifient à la défense militante d'une « conquête » sexuelle particulière, soit ils fustigent avec emphase la prétendue immoralité des temps. Cette fatalité querelleuse explique qu'on éprouve une indéfinissable – et frustrante – impression de ressassement dès que ces sujets sont abordés.

Or cet appauvrissement de la réflexion, ces emportements à courte vue sont plus dangereux qu'on ne l'imagine. Après trente années de permissivité irréfléchie, ils favorisent paradoxalement

un retour en force de la pudibonderie, comme c'est le cas dans la société américaine. A l'erreur, on est tenté d'opposer l'image renversée de l'erreur. Faute de discernement et de recul, nos sociétés sont comme prises de court, incapables de résister aux frayeurs punisseuses qui les saisissent, tentées de basculer sans transition d'un excès à l'autre, de la licence à la chasse aux sorcières et au Code pénal. Je voudrais, pour ma part, tenter de *regarder cette question en face*, d'en mettre à plat – pacifiquement – les principales données, tout en rectifiant les mille contrevérités qui sont le plus souvent répandues dès qu'il est question de sexe.

La seconde intention, plus audacieuse – téméraire peut-être –, touche à la connaissance elle-même. Quiconque s'intéresse d'un peu près à ces questions est frappé, en effet, par l'extraordinaire parcellisation des savoirs en ce domaine. Quantité de disciplines aussi différentes que l'histoire, la psychanalyse, l'anthropologie, la théologie, la philosophie politique, la démographie, l'économie, la criminologie – pour ne citer que les principales – s'intéressent à la sexualité, mais sans guère communiquer les unes avec les autres. Entre l'ignorance abyssale dont témoignent la plupart des polémiques contemporaines et cet émiettement de la connaissance, il n'existe aucun espace véritable, aucune perspective, aucun territoire permettant d'asseoir une réflexion. J'ai donc pris le pari – risqué – de revisiter patiemment ces différents savoirs, avec le maximum d'attention et avec le souci constant de « produire mes preuves », comme on dit. Les différents spécialistes des domaines que j'aborde trouveront sans doute que telle ou telle question – qui est de leur ressort – aurait pu être approfondie ou développée.

Si je m'en suis tenu, chaque fois, à l'essentiel, si je me suis accommodé de cette démarche « panoramique », c'est qu'elle seule permet de reconstituer le puzzle de nos connaissances au sujet du plaisir et du sexe, afin de répondre à cette question élémentaire : où en sommes-nous au juste ? Quant au titre du livre, c'est à Platon que je l'ai emprunté. Dans *Les Lois*, Platon fait l'éloge du plaisir, mais considère néanmoins comme faible et critiquable l'homme qui laisse le « tyran Éros » s'introniser dans son âme pour en gouverner, quotidiennement, tous les mouvements...

J.-C. G.

PREMIÈRE PARTIE

RÉVOLUTION
DANS LA RÉVOLUTION

L'ATHÉNIEN : Le courage, comment le définirons-nous ? Nous contenterons-nous de dire qu'il est un dur combat mené contre les peurs et les peines seulement, ou bien aussi contre les désirs, les plaisirs, et certaines flatteries si terriblement séduisantes que même le cœur de ceux qui se croient inaccessibles devient de la cire ?

MÉGILLOS : Je crois bien que c'est un combat contre tout cela.

Platon, *Les Lois*

Chapitre 1

Au-delà du bavardage...

Les sociétés humaines comprennent rarement l'histoire qu'elles vivent. D'obscurs mouvements les animent, des ruptures décisives adviennent parfois dans leurs tréfonds, sans qu'elles soient capables, sur le moment, d'en prendre la vraie mesure. Les exemples ne manquent pas. Personne ne comprit en 1964 qu'une cassure culturelle déterminante venait de se produire dans l'ensemble des pays industrialisés. Nul ne mesura, en 1971, l'importance fondamentale pour les décennies à venir de la fin du système monétaire de Bretton Woods. De la même façon, pas un contemporain n'eût été en mesure de comprendre, aux alentours de 1740, qu'un cycle démographique lourd de conséquences s'amorçait dans tout l'Occident¹. La véritable interprétation de l'Histoire est rétrospective. Il faut du temps, du recul, quelques générations parfois pour identifier ce qu'il advient véritablement à une époque déterminée. Ainsi sommes-nous trop souvent occupés, jour après jour, à des bavardages infinis qui – en toute innocence – font silence sur l'essentiel.

Il en va probablement ainsi de notre rapport au plaisir et à la sexualité, ce « tyran Éros » capable, selon Platon, de « s'introniser dans notre âme pour en gouverner tous les mouvements ». Ce n'est pourtant pas faute d'en parler ! Michel Foucault, voilà vingt ans, s'étonnait déjà qu'une superfluité de discours, aveux, récits, rhétoriques diverses eussent fait de nous, au moins depuis le XIX^e siècle, une « société singulièrement avouante » en matière de sexe. « L'homme en Occident, ajoutait-il, est devenu une bête d'aveux. » Et Foucault d'inviter chacun à « s'interroger sur le cas

1. Voir plus loin, chap. 11.

d'une société qui depuis plus d'un siècle se fustige bruyamment de son hypocrisie, parle avec prolixité de son propre silence, s'acharne à détailler ce qu'elle ne dit pas, dénonce les pouvoirs qu'elle exerce et promet de se libérer des lois qui la font fonctionner² ».

Depuis que ces lignes furent écrites, c'est peu de dire que le verbe a encore enflé. Et bien au-delà de cet « érétisme discursif généralisé » dont parlait Michel Foucault. Un extraordinaire *tapage sexuel* colonise aujourd'hui jusqu'au moindre recoin de la modernité démocratique. Plaisir promis ou exhibé, liberté affichée, préférences décrites, performances mesurées ou procédures enseignées à tout va : aucune société avant la nôtre n'avait consacré au plaisir autant d'éloquence discursive, aucune n'avait réservé à la sexualité une place aussi prépondérante dans ses propos, ses images et ses créations. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en étonne, une évidence s'impose : mille convocations voluptueuses nous assiégent désormais, partout, sans relâche ni mesure. S'en offusquer n'aurait pas beaucoup de sens ni de portée. Voilà le sexe devenu le « bruit de fond » de notre vie quotidienne. Au regard des époques antérieures, fussent-elles grecque ou romaine, la nôtre ne parle littéralement que de « ça ». Pour en dire quoi au juste ?

C'est la seule vraie question. Le paradoxe tient en effet au contraste prodigieux, et qui dure, entre le contenu de cette parole et sa propre prolixité ; à l'opposition entre le sens élémentaire d'un discours et la permanence de sa fébrilité. Le contenu proclame une liberté quand la surabondance signale un désarroi ; le message célèbre un triomphe mais le trop-plein de mots trahit une inquiétude.

Liberté ? Inquiétude ? Depuis une trentaine d'années, il est admis que nous vivons une sorte de « fin de l'Histoire » en matière de sexualité. Telle est en tout cas, passablement optimiste, la *doxa* (l'opinion commune) contemporaine. Elle répète sur tous les tons que se trouvent enfin abolis des siècles d'obscurantisme et de répression. Nos sociétés postindustrielles auraient accédé à une intelligence radicalement neuve du plaisir et de son innocente souveraineté. Nous tenons pour certain qu'avant nous les hommes et

2. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. I, *La Volonté de savoir*, Gallimard, 1977.

les femmes vécurent des millénaires sous le joug d'une servitude dont nous, et nous seuls, aurions triomphé. Cette tyrannie vaincue, pensons-nous, était elle-même le produit navrant de l'ignorance anthropologique primitive, de la « superstition » religieuse, voire d'un complot indéfiniment perpétré, sous toutes les latitudes et dans toutes les cultures, par quelques puissants, soucieux de maintenir les peuples dans la prison des interdits. Notre modernité n'en finit pas d'évaluer l'ampleur magnifique de sa libération et l'historique nouveauté de celle-ci. Ne devrait plus nous incomber, en toute logique, que le gai projet de passer à l'acte...

Pourquoi donc n'est-ce pas si simple ?

Par leur ampleur, ces discours introduisent un doute, tant leur insistance paraît réfuter cela même qu'ils énoncent. Si l'Histoire est finie – celle des contraintes et des interdits –, si cette jouissance illimitée nous est offerte, pourquoi continuer d'en faire, à *ce point*, matière à discours et, plus encore, à provocation ? Si le problème n'est plus, pourquoi nous en soucier autant ? Et pourquoi garder la pose ? La victoire serait-elle à nouveau menacée par ce que les puritains calvinistes du XVI^e siècle appelaient *the cold clatter of morality* (le frisson froid de la moralité) ? Le fameux « retour de l'ordre moral » serait-il réellement d'actualité ? Notre liberté de jouir porterait-elle, en son propre sein, une sourde inquiétude qu'il faudrait conjurer sans faiblir ? Craindrions-nous, comme le redoutaient Georges Bataille et André Breton à la fin de leur vie, je ne sais quelle exténuation de nos désirs, affaiblis d'avoir été désenchantés, au point de nous contraindre, jour après jour, d'en réveiller l'ardeur par un déluge de mots ? Et d'images ? Si cela était, alors nous n'aurions fait qu'échanger une tyrannie contre une autre.

Nulle vraie réponse à tout cela. Non point que ces questions manquent de pertinence, mais parce que nous mettons beaucoup de soin à les éviter. Si l'époque parle du sexe sans répit, c'est pour n'en rien dire. Tout se passe comme si nous redoutions de consulter avec calme ce que l'historien américain Peter Brown appelle joliment le « sismographe de nos subjectivités³ », c'est-à-dire la

3. Peter Brown, *Le Renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Gallimard, 1995.

sexualité. Ainsi campons-nous, cambrés, sur une emblématique conquête dont nous refusons de mettre en doute la vraie signification, les conditions d'exercice et les limites éventuelles. Conquête « sismographique », en effet, puisqu'à nos yeux elle est censée étalonner mieux qu'aucune autre l'individualisme contemporain lui-même. C'est principalement en ce domaine, pensons-nous, que l'émancipation de l'individu occidental se révèle sans équivalent historique. C'est d'abord par ce plaisir permis, par cette jouissance émancipée des contraintes sociales, des interdits religieux et des servitudes de la procréation que nous nous présentons comme des mutants au regard de l'Histoire. L'homme occidental fut bel et bien le premier à rompre aussi témérairement avec ce que Max Weber appelait « l'autorité de l'éternel hier, celle des coutumes sanctifiées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter⁴ ».

Pas question de douter, donc. Depuis une trentaine d'années, nous défendons bec et ongles ce formidable *magot* – la liberté sexuelle – avec une opiniâtreté ambiguë. A force de ne plus vouloir nous préoccuper de son contenu, nous avons fini par transformer cette affaire en une question interdite. Un comble !

Un effroi inattendu

Non, décidément, les sociétés ne savent pas l'Histoire qu'elles vivent ! Sont-elles plus lucides sur les réactions – ou surréactions – qui parfois nous saisissent ? Il faut en douter.

En témoigne la stupeur inquiète qui nous habite quand resurgit parfois, contre toute attente, ce qu'elles s'appliquaient à oublier. Qui s'est avisé, par exemple, qu'un ébranlement indéfinissable s'était produit en matière de sexualité vers le début des années 90⁵ ? Un effroi inattendu a pourtant jailli, ces années-là, bientôt enflé aux dimensions d'une panique. Un « détail » en fut le signe annonciateur. L'inceste et la pédophilie, puisque c'est de cela qu'il s'agit, parurent menacer brusquement l'ensemble du corps social. On

4. Max Weber, *Le Savant et le Politique*, UGE, « 10/18 », 1979.

5. Un peu plus tôt, assurément, dans des pays comme le Canada ou les États-Unis.

s’avisa qu’un danger rôdait. Ni dans les familles, ni à l’école, ni ailleurs, l’enfant n’était plus à l’abri d’ignobles appétits qu’on réapprit aussitôt à stigmatiser. Quelques poisseux faits divers – l’affaire du meurtrier pédophile Marc Dutroux durant l’été 1996 en Belgique – aggravèrent ce vertige collectif.

Nos sociétés, en un mot, redécouvraient en leur sein des violences sexuelles inimaginables et entreprenaient hâtivement – poliquement – d’en éradiquer la menace. Pères incestueux, instituteurs ou curés obsédés, assassins obéissant à leurs pulsions, épouses suspicieuses, patrons lubriques tyrannisant leurs salariés : la même angoisse dénonciatrice, la même exigence de répression envahissaient les médias. Pas un jour, bientôt, sans qu’une souffrance cachée, un drame trop longtemps enseveli dans le silence n’occupe la chronique du premier chef-lieu de canton venu. Lugubre série, litanie sans fin... Chacun, sur la place publique, s’empressa de renchérir sur le thème du secret à briser, de la parole souffrante à libérer, du coupable à mettre hors d’état de nuire. Fort bien.

Nouveaux temps et nouvelle *doxa*, en effet : à travers les médias, les innombrables débats télévisés, les témoignages exhumés à des années de distance, un nouveau regard inquisiteur fut jeté sur l’adulte, l’époux, le touriste ou le moniteur sportif. On trouva des accents inquisiteurs pour décrire les frôlements douteux, les caresses abusives et ces hideux commerces dont la chair enfantine était l’enjeu. On en appela à toutes les mémoires individuelles pour réexaminer, rétrospectivement, les souffrances qui s’y trouvaient enfouies. Agressions sournoises, violences consommées, tourisme sexuel et pornographie exotique qui prenaient l’enfance pour gibier, *baby sitter* aux intentions équivoques, quinquagénaires passant aux actes : l’effroi gagnait.

Il faut réfléchir à la vraie signification de cette émotion torrentielle. N’était-ce là qu’un moment d’affolement ? Un simple excès médiatique faisant suite à de révoltants faits divers ? Allons donc ! Les statistiques judiciaires, dans leur sécheresse, témoignent d’un retournement bien plus considérable et plus concret dans le cours ordinaire des choses. Un retournement accompli en quelques années, et presque silencieusement. Alors qu’en l’espace de neuf ans (1984-1993) le nombre des condamnations pour viol (essentiel-

lement sur mineurs) augmentait de 82 %, le nombre des attentats à la pudeur commis par les personnes ayant autorité triplait et, de 1990 à 1993, les viols familiaux marquaient une progression de 70 %. Quant aux condamnations pour attentat à la pudeur sur mineurs, elles progressaient de 65 %⁶. Début 1997, les affaires dites « de mœurs » occupaient jusqu'à 60 %, voire 80 % du rôle de certains ressorts judiciaires. Ce durcissement pénal fut surtout spectaculaire en France : notre pays prononce désormais les peines les plus élevées d'Europe en matière de violence sexuelle (81 % des peines dépassent les cinq années de prison⁷). Mais le droit civil n'était pas en reste : les accusations d'inceste portées contre l'un des conjoints devenaient monnaie courante dans les procédures de divorce. Elles témoignaient d'une hantise sans précédent.

Quant au discours dominant, il est devenu si spontanément répressif en ces matières que, paradoxe des paradoxes, ce sont aujourd'hui les magistrats qui s'en alarment et dénoncent les excès d'une chasse aux sorcières par trop obsessionnelle pour être raisonnable. « Un étonnant renversement du temps s'opère, écrit l'un d'eux. Au temps, immobile et silencieux de l'inceste, succède une mécanique pénale qui s'emballe. Placements intempestifs de l'enfant et incarcération du père reproduisent en miroir une violence de l'État face à la violence de l'indifférenciation. Tout cela est peut-être inévitable mais pourquoi une telle précipitation⁸? » « De larges domaines de comportement considérés jusqu'à présent comme anodins ont été diabolisés, observe un autre, surtout parmi la classe moyenne qui devient le véritable foyer de la violence condamnable, comme le viol au rendez-vous (*date rape*)⁹. »

Nul ne songerait évidemment à nier l'inguérissable gravité de ces offenses faites à enfant ni la nécessité de les combattre. Nul ne se risquerait à démentir la réalité de certains crimes ni, surtout, leur arrachement bienvenu au tombeau du silence. Il n'empêche ! Aucun magistrat n'accepte sans discussion l'hypothèse d'une augmentation *effective* et proportionnelle des délits sexuels. Ni la France, ni l'Europe, ni l'Amérique ne sont subitement devenues

6. *Infostat justice*, n° 44, mars 1996.

7. P. Tournier, « Agressions sexuelles », *Questions pénales*, CESDIP, mars 1996.

8. Denis Salas, *Esprit*, décembre 1996.

9. Antoine Garapon, *Esprit*, décembre 1996.

des sociétés délinquantes, incestueuses ou pédophiles. Le silence qu'on brise et la sanction exigée expriment avant tout une profonde *transformation de nos points de vue*. Commentant les chiffres ci-dessus, publiés en juillet 1996, les deux statisticiennes du ministère de la Justice le soulignaient avec netteté : « Cette augmentation importante, écrivaient-elles, ne signifie pas nécessairement que les faits commis se soient multipliés. La hausse reflète au moins pour partie le développement de la répression rendu possible par l'évolution générale des sensibilités et des comportements. »

Ce qui change, en effet, ce ne sont pas tant les faits que le jugement porté sur eux. Voilà soudain une vérité cachée pressée de s'exhiber ; voilà que le secret enseveli ou vaguement toléré fait horreur, voilà que ce qui passait pour anodin déclenche le scandale. Quelque chose s'est bel et bien *retourné*, au plus profond de nos sociétés. Un « quelque chose » qu'il s'agirait d'identifier.

Une certaine idée du Mal ?

Commençons par un modeste effort de mémoire. Sachons-le : on pourrait, sans grand mérite, s'autoriser d'avantageux effets polémiques en invitant chacun, tout simplement, à se ressouvenir. Il suffirait d'opposer les réquisitoires d'aujourd'hui concernant l'inceste et la pédophilie à ce qu'on exprimait avant-hier – du haut des mêmes tribunes médiatiques et parfois sous les mêmes signatures – sur ces mêmes sujets. Citer des noms, pointer des sottises oubliées, secouer l'amnésie générale, désigner ici la transgression claironnante, et là une médiocre indulgence permettrait de compiler un accablant bêtisier. Mais à quoi bon ? La polémique est de peu d'intérêt dans cette affaire. Les débordements de l'un renvoient vite aux surenchères d'un autre, aussi vainement que la complaisance « permissive » de la gauche des années 70 fait écho à la cuistrerie moralisante de la droite.

Le phénomène qu'il s'agit, vaille que vaille, d'élucider sans intentions polémiques est autrement complexe. Ce qui s'est produit en quelques années, c'est tout simplement la reformulation inavouée de ce qu'Émile Durkheim appelait nos représentations collectives. C'est-à-dire les repères d'essence symbolique qu'une

société se donne à elle-même et qu'elle situe bien au-delà du pugilat ostentatoire des « opinions ».

Le fait est qu'à partir des années 70-75 et jusqu'au dernier tiers des années 80 avait prévalu dans nos sociétés occidentales un point de vue relativement neutre, sinon bienveillant, à l'égard de la pédophilie et de l'inceste, parfois même rangés parmi les « interdits » qu'on se proposait de liquider un jour. Non point, évidemment, qu'ils furent à ce point banalisés que leur évocation publique ne suscitât plus ni débat ni polémique. Les choses furent à la fois plus subtiles et plus progressives. Par-delà les courroux convenus et les protestations identifiables que ces deux sujets provoquaient encore en 1971, c'est, plutôt, d'une progressive indifférence, d'un *benign neglect*, qu'il faudrait parler.

Choisi entre mille autres, le cas du film de Louis Malle, *Le Souffle au cœur*, est révélateur. Évoquant l'inceste mère/fils avec beaucoup de tendresse et une claire volonté de dédramatisation, le film avait été sélectionné, en mai 1971, pour le festival de Cannes, et bien accueilli par la critique. Invité à se justifier dans les colonnes du *Monde* après la protestation de quelques lecteurs, Louis Malle l'avait fait avec humour mais aussi espièglerie libertaire dans le ton de l'époque. « Tout se passe [dans mon film] avec naturel, avec évidence, avec vérité, je crois. Si la morale traditionnelle n'y trouve pas son compte, tant pis pour elle¹⁰. » Dans la presse, Louis Malle fut maintes fois félicité d'avoir bâti cette « machine de guerre contre l'idéologie et la culture bourgeoise » (*Pariscope*), remercié d'oser « déchirer les voiles en rompant avec les faux mystères et les silences honteux » (*France nouvelle*). « Du même coup, ajoutait un commentateur, c'est la notion du Mal dans ce qu'elle a de fondamentalement répressif, et en tant que catégorie "métaphysique" qui se trouve remise en cause » (*Lettres françaises*)¹¹.

Sur le fond, et indépendamment des qualités du film (qui étaient évidentes), l'interprétation de l'événement était claire : un tabou se trouvait providentiellement transgressé. Et banalisé à force de délicatesse.

10. *Le Monde*, 29 avril 1971.

11. Une partie de la presse de droite et de la presse religieuse accusa néanmoins Louis Malle d'avoir voulu, à peu de frais, « cracher dans la soupe bourgeoise », pour reprendre l'expression d'André Bessèges, chroniqueur de *La Vie catholique*.

C'est seulement de manière très indirecte que le film fit scandale. Le 11 mai 1971, en effet, la direction de l'ORTF décida de ne pas diffuser un débat du magazine de Michel Polac, « Post Scriptum », au cours duquel la question de l'inceste et le film de Louis Malle devaient être commentés. Cette censure brutale fut dénoncée jusque dans les colonnes du *Figaro* au nom de la liberté d'expression. Ce qui était légitime mais ne disait rien quant au fond. Observons que moins de vingt ans plus tard, c'est dans une parfaite indifférence que *Le Souffle au cœur* était diffusé par cette même télévision, sans que quiconque fût encore sensible, fût-ce rétrospectivement, à sa charge prétendument subversive. Il est vrai qu'à la fin des années 80 même le projet évoqué par certains juristes visant à dépenaliser l'inceste ne soulevait plus de vraies tempêtes.

Une sensibilité moyenne s'exprimait donc à travers ces premières réactions, puis par le biais de cette indifférence générale ; une sensibilité qui tranche extraordinairement avec la diabolisation subite de cette même question (l'inceste) au milieu des années 90. D'un seul coup, il ne fut plus du tout question d'attendrissante faiblesse mais de crime ; on cessa d'évoquer un « pied de nez à la morale bourgeoise » mais on parla d'horreur pathologique. De façon moins théorique, pour avoir agi peu ou prou comme l'héroïne du *Souffle au cœur*, quelques centaines de pères de famille se trouvèrent traqués par la gendarmerie et la justice, mais aussi publiquement – et unanimement – désignés comme des pervers sans aveux. A la molle insouciance succédait, presque sans transition, la brutalité unanimiste du lynchage. Et nul ne se risquerait plus à écrire aujourd'hui, à propos d'un inceste, ce qu'avancait en 1971 l'excellent chroniqueur de cinéma du *Monde*, Jean de Baroncelli : « Rien de malpropre, d'équivoque ou de vicieux, dans cette étreinte devinée. Rien de tragique non plus. Un égarement, un faux pas de la nature. Une sorte d'exorcisme¹². »

Il n'est pas si courant que l'opinion commune change à ce point. Et si vite ! Les questions posées par un tel retournement ne sauraient être écartées d'un haussement d'épaules. Et cela, d'autant plus que ce changement de perception en matière d'inceste fut plus spectaculaire encore à propos de la pédophilie.

12. Jean de Baroncelli, *Le Monde*, 29 avril 1971.

Au temps de l'« aventure pédophile »

Dans la foulée de la grande libéralisation des mœurs d'avant et après 1968 avait proliféré, comme on le sait, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, toute une littérature de revendication permissive. Littérature de combat, elle participait d'un irréversible mouvement de libéralisation et permit – notamment – de mettre en échec l'ancestrale réprobation de l'homosexualité ou le vieil ostracisme antiféministe. Deux combats exemplaires dont il sera question plus loin¹³, et dont la légitimité ne fait rétrospectivement aucun doute. Il n'en va pas de même de la pédophilie qui, d'un seul mouvement, se trouva déculpabilisée, célébrée et théorisée. Elle le fut dans des termes qui déclencheraient aujourd'hui, partout, une réprobation stupéfaite. C'est ce décalage-là – à si peu d'années de distance – qui invite à la réflexion.

Parmi les militants homosexuels, on s'interroge aujourd'hui sur les complaisances ambiguës du passé pour les professions de foi pédophiles. Complaisances entretenues pendant une quinzaine d'années et qui se retournèrent fâcheusement contre la libération homosexuelle elle-même, en la « compromettant ». « Si les homosexuels défendaient la liberté du désir, écrit Frédéric Martel, les pédophiles ont voulu jouer sur les limites de l'âge des mineurs et refuser toute norme. L'impasse était proche : bientôt, ils tenteront de légitimer le viol en se plaçant cette fois en totale contradiction avec le mouvement féministe, qui s'attachait justement à le criminaliser. Dès lors, les peurs légitimes à l'égard de la pédophilie ont nourri les critiques irrationnelles à l'égard de l'homosexualité. [...] A partir du milieu des années 80, les pédophiles et les homosexuels cesseront effectivement de faire "pétition commune"¹⁴. »

A bien réfléchir, cette prétendue maladresse du mouvement homosexuel des origines n'en était pas une. Elle aussi était en phase avec la sensibilité de ces années-là ; une sensibilité portée à l'indulgence panoramique, pédophilie incluse. On ne s'effarouchait guère, dans l'opinion, qu'un écrivain reconnu (Gabriel Matzneff) se trouvât convié à une émission littéraire de télévision pour

13. Voir chap. 13.

14. Frédéric Martel, *Le Rose et le Noir*, Seuil, 1996.

censure, 269. – Maraîchinage vendéen et albergement savoyard, 271. – Retour à Georges Bataille..., 273.

11. Du « projet d'immortalité » à l'effroi démographique. 276

Rome et l'angoisse du déclin, 277. – Une morale à contretemps ?, 279. – L'inflation de l'espoir, 281. – Le « péril de dépopulation », 283. – Non à l'« onanisme conjugal », 286. – Haro sur les fraudeuses!, 288. – 1942-1943 : un retournement imprévu, 291. – Le triomphe du « familialisme », 293. – La grande cassure de 1965, 296.

TROISIÈME PARTIE

Une logique de solitude

12. Entre le juge et le médecin 303

La dérive pénale, 305. – La phobie du risque, 309. – Le retour du « salaud », 312. – Les despotismes privés, 315. – Le désarroi judiciaire, 317. – Le retour du scientisme, 320. – La figure du « monstre », 322.

13. Homosexuels et féministes en quête de nouveau.... . 326

Homophobie et communautarisme, 328. – L'« invention » de l'homosexualité, 330. – De l'identité à l'indétermination, 334. – Les promesses de la *queer theory*, 336. – Vitalité du féminisme, 339. – Entre Apollon et Dionysos, 343. – Un nouvel art d'aimer ?, 346.

14. Refaire famille... 348

Une querelle dépassée, 350. – Une société sans pères, 353. – La pilule et le « feu du ciel », 355. – La psychanalyse saisie par le doute, 357. – Comment fabriquer un misogyne ?, 360. – Un devoir de bonheur ?, 363. – Le temps de l'incertitude, 366. – Les limites de la famille recomposée, 368. – L'idéologie des droits de l'enfant, 370.

15. Une certaine idée du temps... 373

Le rire des dieux, 374. – Des « fidélités idolâtriques » ?, 377. – Un « outil masturbatoire », 381. – L'atomisation de la société, 384. – Le pouvoir généalogique, 386. – Le futur évanoui, 389. – La flèche du temps, 391

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : BUSSIÈRE CAMEDAN IMPRIMERIES À SAINT-AMAND (CHER)
DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 1998. N° 28949 ()